



Le mercredi 11 décembre, alors qu'il était présent avec des grévistes d'Aubervilliers, au dépôt de bus de la RATP, pour protester contre le projet de retraite à points, Julien, enseignant gréviste d'Aubervilliers, a été violemment arrêté et mis en garde à vue pendant 48h.

Son procès est renvoyé au 10 janvier 2020. Il est accusé "d'entrave à la liberté de travailler" et de "violences sur personne dépositaire de l'autorité publique". Deux accusations fallacieuses, qui ne sont qu'une tentative désespérée de la part de l'État et de la RATP de casser le mouvement social et d'intimider les grévistes.

Mais nous ne céderons pas à ses pressions ! Nous nous battons jusqu'au retrait du projet de réforme des retraites.

Les Unions Départementales CGT, FO, FSU et Solidaires appellent à un rassemblement le 10 janvier à 12h au TGI de Bobigny, pour soutenir notre camarade.

En attendant, la lutte continue, en grève, sur les piquets et dans la rue.

Bobigny, le 06 janvier 2019.